

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 25 septembre 2023

Date de l'annonce publique : 15/09/2023

Date de la convocation des conseillers : 15/09/2023

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence	CC.2023-09-25 - 1.11 - 1	
Point de l'ordre du jour	1.11 - 1	
Objet	Commissions consultatives communales - Nomination de la commission scolaire	

Le conseil communal,

Considérant que les commissions consultatives communales ont été créées par la délibération du 17 juillet 2023 sur base de la déclaration de programme du collège échevinal pour la mandature 2023-2029 ;

Considérant que la commission scolaire comprend 17 membres dont 9 membres sont désignés par le conseil communal ;

Considérant qu'en application de la déclaration de programme du collège échevinal pour la mandature 2023-2029 la présidence échoit à l'échevin chargé des affaires scolaires, à savoir Mme Bettina Ballmann ;

Vu la loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental, notamment l'article 51 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Procède par vote secret à la nomination sous rubrique.

Il résulte du procès-verbal du scrutin secret que tous les candidats proposés ont obtenu la totalité des voix.

A la suite de ce résultat, les personnes relevées ci-après sont nommées à la commission consultative communale suivante :

Commission scolaire

Nom Prénom	Adresse	Groupe
Demuth Corinne	18, Rue des Fleurs L - 3395 Roeser	CSV
Loes Luc	10, Rue des Champs L - 3327 Crauthem	CSV
Spielmann Thiemo	13, Rue de la Gare L-3322 Bivange	Déi Gréng
Smailovic Elvis	65, Rue de Crauthem L - 3390 Peppange	DP



Ballmann Bettina	48, rue Edward Steichen L-3324 Bivange	LSAP
Carelli Sandra	4, Rue Aloïse Rische L - 3389 Peppange	LSAP
Pimenta Sonia	10, Rue Lily Krier-Becker L - 3389 Peppange	LSAP
Símoes Goncalves Stéphane	19, Rue Louise Michel L - 3324 Bivange	LSAP
Weyer Marc	3, Rue Jean-Jacques Knepper L - 3389 Peppange	LSAP

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 6 octobre 2023


Le bourgmestre,


Le secrétaire ff,

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 25 septembre 2023

Date de l'annonce publique : 15/09/2023

Date de la convocation des conseillers : 15/09/2023

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-09-25 - 1.11 - 2
Point de l'ordre du jour		1.11 - 2
Objet		Commissions consultatives communales - Nomination de la commission d'intégration

Le conseil communal,

Considérant que les commissions consultatives communales ont été créées par la délibération du 17 juillet 2023 sur base de la déclaration de programme du collège échevinal pour la mandature 2023-2029 ;

Considérant que la commission scolaire comprend 20 membres ;

Considérant que suite à l'appel à candidatures distribué dans la commune à partir de fin juillet 2023 vingt-quatre (24) candidatures ont été présentées ;

Vu la liste de candidats établie par le collège des bourgmestre et échevins ;

Vu le règlement grand-ducal du 15 novembre 2011 relatif à l'organisation et au fonctionnement des commissions consultatives communales d'intégration ;

Vu la loi du 23 août 2023 relative au vivre-ensemble interculturel et modifiant la loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Procède par vote secret à la nomination sous rubrique.

Il résulte du procès-verbal du scrutin secret que tous les candidats proposés ont obtenu la totalité des voix.

A la suite de ce résultat, les personnes relevées ci-après sont nommées à la commission consultative communale suivante :

Commission d'intégration

Nom Prénom	Adresse	Groupe
Berscheid Caroline	10, Rue de Weiler L-3328 Crauthem	Candidature libre
Costanzo Gaetano Giorgio	16, Rue des Fleurs L - 3395 Roeser	Candidature libre
Da Silva Liliane	11, Rue de Bettembourg L - 3378 Livange	Candidature libre
De Cecco Roberto	13-A, Rue de Crauthem L-3390 Peppange	Candidature libre



Demuth-Metzler Nicole	33-A, Rue Edward Steichen L-3324 Bivange	Candidature libre
Feltes-Redinha Azevedo Sandra	14-A, Rue de Weiler L-3328 Crauthem	Candidature libre
Gädicke Marcel	21, Rue de la Montagne L-3391 Peppange	Candidature libre
Georges Beate	40, Rue Lankert L-3327 Crauthem	Candidature libre
Guden Giovanna	32, Rue de Bettembourg L-3326 Crauthem	Candidature libre
Lukic Branka	8, Rue des Champs L - 3327 Crauthem	Candidature libre
Marck Richard	40, Rue d'Alzingen L-3397 Roeser	Candidature libre
Mariz de Freitas Diogo	29, Rue de Hellange L - 3327 Crauthem	Candidature libre
Massolin-Toussaint Adeline	2, rue d'Oradour L-3398 Roeser	Candidature libre
Menhal Zina	4, Rue Paul Goedert L-3330 Crauthem	Candidature libre
Michels Daniel	22-A, Rue des Champs L-3327 Crauthem	Candidature libre
Seabra de Almeida Mauro Cristiano	6, Rue Auguste Dutreux L - 1899 Kockelscheuer	Candidature libre
Sidot Louis	10, Rue de Weiler L-3328 Crauthem	Candidature libre
Weimerskirch Andrea	36, Rue de Hellange L-3327 Crauthem	Candidature libre
Lourenço Angelo	22, rue de la Forêt L-3329 Crauthem	Représentant du collège
Strecker Erny	46-A, Rue de Crauthem L - 3390 Peppange	Représentant du conseil

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 6 octobre 2023

Le bourgmestre,

Le secrétaire ff,

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 25 septembre 2023

Date de l'annonce publique : 15/09/2023

Date de la convocation des conseillers : 15/09/2023

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Emy (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-09-25 - 1.11 - 3
Point de l'ordre du jour		1.11 - 3
Objet		Commissions consultatives communales - Nomination de la commission des loyers

Le conseil communal,

Considérant que les commissions consultatives communales ont été créées par la délibération du 17 juillet 2023 sur base de la déclaration de programme du collège échevinal pour la mandature 2023-2029 ;

Considérant que la loi du 2 août 2017 portant modification de la loi modifiée du 21 septembre 2006 sur le bail à usage d'habitation dispose que dans les communes de 6.000 habitants et plus, il est institué une ou plusieurs commissions des loyers, se composant d'un président et de deux assesseurs, et comptant autant de membres suppléants que de membres effectifs ;

Vu la liste de candidats établie par le collège des bourgmestre et échevins ;

Vu la loi du 2 août 2017 portant modification de la loi modifiée du 21 septembre 2006 sur le bail à usage d'habitation ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Procède par vote secret à la nomination sous rubrique.

Il résulte du procès-verbal du scrutin secret que tous les candidats proposés ont obtenu la totalité des voix.

A la suite de ce résultat, les personnes relevées ci-après sont nommées à la commission consultative communale suivante :

Commission des loyers

Nom Prénom	Adresse	Fonction
Fisch Michel	18, Rue de Crauthem L-3390 Peppange	Suppléant Locataire
Hornick Félicie	46, Rue de Bettembourg L - 3378 Livange	Effectif Bailleur
Hoss Roy	18, Rue de Bettembourg L-3326 Crauthem	Effectif Locataire
Lourenço Angelo	22, rue de la Forêt L-3329 Crauthem	Suppléant Président

Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 25 septembre 2023

Référence

CC.2023-09-25 - 1.11 - 3

Point

1.11 - 3

Objet

Commissions consultatives communales - Nomination de la commission des loyers



Reding Edy	8, Rue An der Griecht L-3390 Peppange	Effectif Président
Smailovic Elvis	65, Rue de Crauthem L-3390 Peppange	Suppléant Bailleur




En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 6 octobre 2023


Le bourgmestre,


Le secrétaire ff,